

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2013

COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE

(Application de l'article 30 de la Loi d'Orientation du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République)

L'AN DEUX MILLE TREIZE le 26 septembre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Mandé, dûment convoqué par Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, le 19 septembre 2013, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous sa présidence.

Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, suivant l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. Julien WEIL, adjoint au maire, ayant obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, procède à l'appel nominatif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Patrick BEAUDOUIN, Maire

M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, adjoints au maire

M. Alain ASSOULINE, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, Mme Evelyne CELLARD, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN (arrivée au point 1), Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Marie-Pierre LE GALL, Mme Maria TUNG, conseillers municipaux délégués, Mme Claire PALLIERE, M. Guy MONTAGNON, Mme Brigitte OSMONT, M. Gilles CLERC RENAUD, M. Guy ARLETTE, Mme Geneviève TOUATI, M. Benoit AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. Michel MAHEROU, conseillers municipaux

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Marc MEDINA, conseiller municipal délégué, pouvoir donné à Mme Françoise DUSSUD

Mme Sarah GAUBERT, conseiller municipal délégué, pouvoir donné à Mme Christine SEVESTRE

Mme Stéphanie BRONSZTAJN, conseiller municipal délégué, pouvoir donnée à Mme Annick MARGHIERI (jusqu'au point 0 inclus)

Mme Dominique JUSOT, conseiller municipal délégué, pouvoir donné à Mme Florence CROCHETON

M. David GREAU, conseiller municipal, pouvoir donné à Mme Brigitte ARTHUR

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

0. Approbation du précédent compte-rendu

Le Conseil Municipal a approuvé le procès-verbal du 25 juin 2013 comme suit :

32 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, Mme Annick MARGHERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, M. Alain ASSOULINE, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, Mme Marie-Pierre LE GALL, Mme Maria TUNG, Mme Claire PALLIERE, M. Guy MONTAGNON, Mme Brigitte OSMONT, M. Gilles CLERC RENAUD, M. Guy ARLETTE, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU

1 abstention : Mme Geneviève TOUATI

1. Décision modificative n°2 du budget primitif 2013 de la commune

Sur rapport de M. EROUKHMANOFF, le Conseil Municipal a approuvé la décision modificative n° 2 du budget 2013 de la commune qui peut se résumer comme suit :

Fonctionnement

Dépenses

Nature	Décision
022 DEPENSES IMPREVUES	-166 310,00
6042 ACHATS PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. AMENAG.)	6 000,00
60612 ENERGIE - ELECTRICITE	88 100,00
60618 AUTRES FOURNITURES NON STOCKABLE	12 000,00
60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKES	960,00
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	1 600,00
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 000,00
6068 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	2 500,00
617 ETUDES ET RECHERCHES	12 000,00
6226 HONORAIRES	-450,00
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	10 600,00
6553 SERVICE D'INCENDIE	20 000,00
658 CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	10 000,00
6718 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPE DE GESTION	-1 500,00
6748 AUTRES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	1 500,00

Total Dépenses	0,00
----------------	------

Investissement

Dépenses

Nature	Décision
1321 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	1 780,00
20422 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	20 000,00
2051 CONCESS.ET DROITS ASSIMILES	7 500,00
2121 PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	6 700,00
2184 MOBILIER	10 280,00
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 250,00
2312 TERRAINS	52 590,00
2313 CONSTRUCTIONS	-56 100,00
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	-10 500,00

TECHNIQUES

Total Dépenses	52 500,00
----------------	-----------

Investissement

Recettes

Nature	Décision
1321 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	40 500,00
1328 AUTRES	12 000,00

Total Recettes	52 500,00
----------------	-----------

Résultat Investissement	0,00
-------------------------	------

23 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, Mme Annick MARGHERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, M. Alain ASSOULINE, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, Mme Marie-Pierre LE GALL, Mme Maria TUNG

10 contre : Mme Claire PALLIERE, M. Guy MONTAGNON, Mme Brigitte OSMONT, M. Gilles CLERC RENAUD, M. Guy ARLETTE, Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU

2. Régularisation de la subvention exceptionnelle au profit de l'association Août secours alimentaire 94

Sur rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le versement de la subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 euros au profit de l'association Août secours alimentaire 94.

3. Sollicitation d'une subvention auprès du STIF pour la création d'un arrêt de bus devant le parc zoologique

Sur rapport de Mme CROCHETON, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter les subventions nécessaires auprès du STIF et à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Le démarrage de ces travaux est prévu d'ici la fin du mois d'octobre 2013 et l'enveloppe travaux à prévoir s'élève à 21 155 € HT.

23 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, Mme Annick MARGHERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, M. Alain ASSOULINE, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, Mme Marie-Pierre LE GALL, Mme Maria TUNG

10 abstentions : Mme Claire PALLIERE, M. Guy MONTAGNON, Mme Brigitte OSMONT, M. Gilles CLERC RENAUD, M. Guy ARLETTE, Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU

4. Adhésion au SEDIF des Communautés d'Agglomération Plaine Commune et le Parisis pour les territoires de Saint-Ouen et Bessancourt, Franconville, Sannois et Taverny

Sur rapport de M. ASSOULINE, le Conseil Municipal a approuvé la délibération du comité du SEDIF portant sur l'adhésion des CA Plaine Commune et le Parisis pour les territoires de Saint-Ouen et Bessancourt, Franconville, Sannois et Taverny.

31 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, M. Alain ASSOULINE, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, Mme Marie-Pierre LE GALL, Mme Maria TUNG, Mme Claire PALLIERE, M. Guy MONTAGNON, Mme Brigitte OSMONT, M. Gilles CLERC RENAUD, M. Guy ARLETTE, Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, M. Michel MAHEROU

2 abstentions : Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU

5. Modification du tableau des emplois de la ville

Sur rapport de M. DARNAULT, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, les modifications du tableau des emplois de la ville.

6. Modification du régime indemnitaire : conditions d'octroi de la prime de service et de rendement

Sur rapport de M. DARNAULT, le Conseil Municipal a approuvé la modification du régime indemnitaire des agents municipaux.

23 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, M. Alain ASSOULINE, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, Mme Marie-Pierre LE GALL, Mme Maria TUNG

10 contre : Mme Claire PALLIERE, M. Guy MONTAGNON, Mme Brigitte OSMONT, M. Gilles CLERC RENAUD, M. Guy ARLETTE, Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU

7. Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention à passer entre la ville de Saint-Mandé et l'association OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) relative à l'octroi d'une subvention au profit des classes de découverte organisées dans les écoles publiques de la ville

Sur rapport de Mme MARGHIERI, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention à passer entre la ville de Saint-Mandé et l'Association OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) relative à l'octroi d'une subvention au profit des classes de découvertes organisées dans les écoles publique de la ville.

8. Participation des familles et de la Ville aux dépenses du « mini séjour cinéma » des vacances d'automne de la Maison des Marronniers

Sur rapport de Mme DUSSUD, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la participation des familles et de la Ville aux dépenses de ce séjour.

9. Fixation des tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2013-2014

Sur rapport de Mme CARRESE, le Conseil Municipal a approuvé la fixation des tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2013-2014.

23 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT,

Mme Françoise FOUGEROLE, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, M. Alain ASSOULINE, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, Mme Marie-Pierre LE GALL, Mme Maria TUNG

5 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU

5 abstentions : Mme Claire PALLIERE, M. Guy MONTAGNON, Mme Brigitte OSMONT, M. Gilles CLERC RENAUD, M. Guy ARLETTE,

10. Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention d'objectifs et de financement à passer entre la Caisse d'Allocations Familiales du Val de Marne et la ville de Saint-Mandé pour le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Sur rapport de Mme TRIMBACH, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement à passer entre la Caisse d'Allocations Familiales et la ville de Saint-Mandé pour le Lieu d'Accueil Enfants Parents.

11. Autorisation donnée à M. le Maire de signer l'avenant n°6 relatif à la convention entre la ville de Saint-Mandé et l'association « ASM Hand Ball »

Sur rapport de M NECTOUX, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, l'avenant n°6 à cette convention qui définit les modalités de règlement de la subvention allouée, les éventuelles aides en nature, les modalités de contrôle de l'association par la collectivité ainsi que les diverses obligations pour l'exercice 2013-2014.

12. Autorisation donnée à M. le Maire de signer l'avenant n°6 relatif à la convention entre la ville de Saint-Mandé et l'association « La Saint-Mandéenne »

Sur rapport de Mme FOUGEROLE, le Conseil Municipal a approuvé l'avenant n°6 à cette convention qui définit les modalités de règlement de la subvention allouée, les éventuelles aides en nature, les modalités de contrôle de l'association par la collectivité ainsi que les diverses obligations pour l'exercice 2013-2014.

31 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, M. Alain ASSOULINE, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, Mme Marie-Pierre LE GALL, Mme Maria TUNG, Mme Claire PALLIERE, M. Guy MONTAGNON, Mme Brigitte OSMONT, M. Gilles CLERC RENAUD, M. Guy ARLETTE Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU

2 ne prennent pas part au vote : Mme Anne CARRESE, M. Michel MAHEROU

13. Autorisation donnée à M. le Maire de signer l'avenant n°3 relatif à la convention entre la ville de Saint-Mandé et l'association « Le Football Club de Saint-Mandé »

Sur rapport de M WEIL, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, l'avenant n°3 à cette convention qui définit les modalités de règlement de la subvention allouée, les éventuelles aides en nature, les modalités de contrôle de l'association par la collectivité ainsi que les diverses obligations pour l'exercice 2013-2014.

14. Application de l'article L 2122.21 L2122.22 L 2122.23 du Code Général des collectivités Territoriales

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des décisions suivantes prises par M. le Maire :

- Portant création de la commission de négociation dans le cadre de la procédure adaptée MAPA13S004 relative à la restauration collective lot n°1, lot n°2, lot n°3

- Portant approbation d'un contrat de cession relatif à la diffusion d'un spectacle "Piaf une vie en rose et noir" par la production Artistic records
- Portant cession de support de contrebasses
- Portant approbation d'une convention à passer entre la ville de Saint-Mandé et l'association les Ostéopathes du Cœur Val de Marne
- Portant approbation d'un contrat de cession relatif à la diffusion d'un spectacle "Fouquet d'Artagnan une amitié contrariée" par la production Sea Art
- Portant approbation d'un contrat de cession relatif à la diffusion d'un spectacle "Alex LUTZ" par la production JMD Production
- Portant approbation d'un contrat de cession relatif à la diffusion d'un spectacle "Oratorio de Noël" par l'association Les Hébrides
- Portant cession de contrebasse
- Portant approbation de contrats d'engagement d'intermittents du spectacle entre MM. Barboza, Pedreira, Estrella et Diaz et la ville de Saint-Mandé
- Portant approbation d'un contrat de cession relatif à la diffusion d'un spectacle "les fabulettes, l'île en l'eau" par la production Victorie Music
- Portant approbation d'un contrat de cession relatif à la diffusion d'un spectacle "Whisky baba" par l'association Whisky Baba
- Portant approbation d'un contrat de partenariat entre l'association TIGRE et la ville de Saint-Mandé pour l'organisation de l'évènement Kids Fitdays le 28 juin 2013
- Portant approbation d'une convention relative à la mise à disposition du Stade des Minimes le dimanche 28 avril 2013
- Portant approbation de la convention relative à la programmation de séances de l'heure du conte à la Médiathèque
- Portant approbation de la convention "Tous en club" saison 2013-2014
- Portant approbation de la convention relative aux activités organisées dans le cadre de "lire et faire lire" au sein de la crèche les P'tits Wollémis
- Portant approbation de la convention à passer entre la ville de Saint-Mandé et La Poste relative la mise en place du dispositif recygo papier

15. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire a levé la séance à 22h00.